



Centre des Politiques
de la Terre



SciencesPo
CEVIPOF

SciencesPo
LIEPP

CIVIC ACT 2

Comprendre le rôle des collectifs et leurs relations avec les politiques publiques de réduction des inégalités socio-environnementales

Porteur·ses du projet :

- Nathalie BLANC, Université de Paris, LADYSS, géographe
- Jean CHICHE, IRHC CNRS et Sciences Po, CEVIPOF, mathématicien

Équipe de recherche :

- Eléonore Genest, Sciences Po et Université de Paris, sociologue
- Diego ANTOLINOS-BASSO, Sciences Po, CEVIPOF et médialab et data scientist
- Martial FOUCAULT, Sciences Po, CEVIPOF et LIEPP, politiste
- Caroline GALLEZ, Université Gustave Eiffel, LVMT, socio-économiste
- Hugo ROCHARD, Université de Paris, LADYSS, géographe

Présentation du projet CIVIC ACT 2

- **Objectif** : Interroger les relations entre inégalités socio-environnementales et mobilisations dans les territoires métropolitains du Grand Paris, en se concentrant sur les représentations et les pratiques des acteur·rices de la société civile et des autorités publiques, dans l'optique d'une **transition socio-écologique** intégrant les enjeux de **justice sociale** :
 - ❖ La littérature anglo-saxonne (Schlosberg, Fraser) pointe les enjeux d'inégalités de **participation** : inégalités de **reconnaissance de spécificités** individuelles ou collectives, **capabilités**, soit les capacités rapportées aux possibilités d'action offertes par le milieu environnemental, social, politique,
 - ❖ La littérature française (Chancel) traite les inégalités à partir de **données spatialisées** : **accès aux ressources naturelles** (aménités), **exposition aux risques** tels que pollutions dans les sols, airs, eau...
- **Hypothèse** : les mobilisations socio-environnementales importantes au niveau local participent de la coproduction des politiques d'adaptation au changement climatique, dans une optique de transition écologique
- **Cas d'étude** : 4 communes du Grand Paris, à échelle infra-communale : Ivry-sur-Seine, le XVIIIème arrondissement, Clamart et Aubervilliers
- **Méthodologies mixtes** : analyses quantitatives, suivies d'enquêtes qualitatives, puis triangulation, associées de manière interdisciplinaire (sciences politiques, géographie, mathématiques, statistiques, socio-économie)

Méthodologie quantitative

Analyses : 2021

Description et analyses des inégalités économiques, sociales et environnementales, pour les communes du Grand Paris, incluant les arrondissements parisiens :

- **11 variables du Mode d'Occupation des Sols** (MOS en 11 postes)
- **11 variables socio-démographiques** retenues (voir plus loin).

Variables contextuelles :

- 81 variables du MOS,
- variables environnementales comme les taux de plomb, de nickel ou de cadmium mesurés en 2014 par l'Ineris,
- nombre d'industries polluantes (2015)
- variables politiques (résultats électoraux de 2017 et 2019) : aux élections municipales, départementales, régionales, présidentielles et européennes.

Méthodes :

- Interopérabilité des données.
- Analyse de données géométriques (ACP, classifications)
- Modélisation

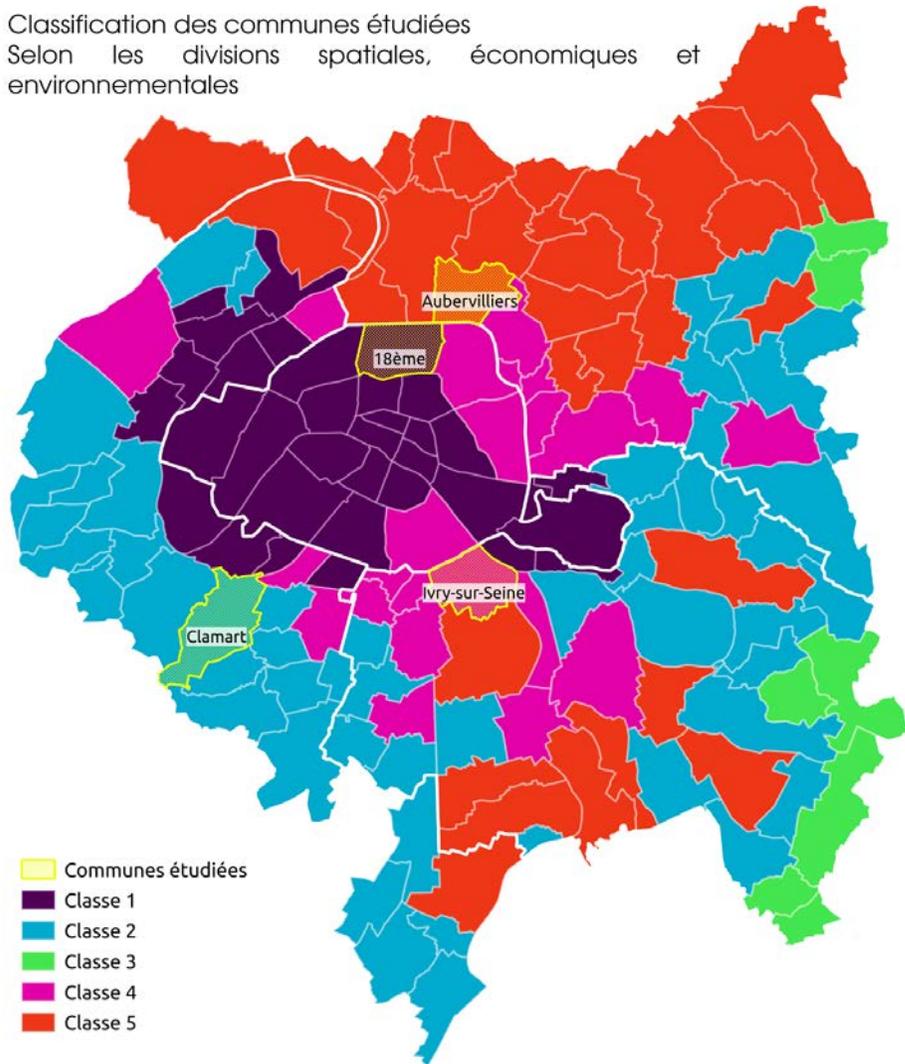
Choix de communes pour la conduite d'entretiens qualitatifs à partir des parangons de chacune des 5 classes et à partir du choc électoral (élections municipales) :

- 18^{ème} arrondissement de Paris, Ivry-sur-Seine, Clamart et Aubervilliers
- Analyses de données infra communales dans les communes sélectionnées (Iris, Ilots, carreaux).
- Analyse qualitative et codage des entretiens.
- Triangulation : retour aux analyses quantitatives, via le codage des modes d'action des associations

Méthodologie quantitative

Cartographie des inégalités socio-environnementales, échantillonnage des communes

Classification des communes étudiées
Selon les divisions spatiales, économiques et
environnementales



CIVIC ACT 2
Réalisation : Éléonore Geneest, mai 2021 | LIEPP, CEVIPOF, Centre des Politiques de la Terre
Sources : INSEE, APUR

Classe 1 : communes à forts taux d'habitat collectif, des équipements, cliniques, des infrastructures d'enseignement supérieur. La population : plutôt des cadres supérieurs, ménages imposables, diplômés de l'enseignement supérieur. Politiquement : vote pour Macron à la présidentielle et plutôt à droite aux européennes 2019, et plutôt écologistes ou à droite aux régionales 2015.

Classe 2 : Commune à forts taux d'habitats individuels, avec bois, forêts, jardins individuels, golf, ensembles d'habitat individuels identiques (pavillons, lotissements), ménages imposables. Politiquement : droite à toutes les élections de 2015 à 2019. Municipalités de droite de 2001 à 2002.

Classe 3 : Communes avec des forêts, espaces agricoles, jardins, de l'habitat rural, cultures intensives sous serre. Fort taux de propriétaires, plutôt employés, ayant le niveau CAP-BEP, ou le bac. Politiquement : vote à l'extrême droite aux régionales de 2015 et aux européennes de 2019. Municipalités de droite depuis 2001.

Classe 4 : Communes avec de l'habitat collectif discontinu, activités en tissus urbain mixte, des équipements, parkings de surface, gares routières, dépôts de bus. Population locataire en logements social, revenus inférieurs à la médiane, fort taux de chômage, pourcentage d'immigrés supérieur à la moyenne du Grand Paris. Politiquement : vote à gauche ou écologiste aux régionales de 2015, présidentielle et européenne de 2019. Municipalités à gauche depuis 2001.

Classe 5 : Communes avec des activités économiques, des transports, des décharges, carrières, chantiers, des terrains vacants, grandes emprises industrielles. Population d'ouvriers, locataires en logement social, diplôme inférieur au bac, à faibles revenus et fort taux d'immigrés. Politiquement : bien plus abstentionnistes, à gauche aux régionales 2015 et aux européennes 2019, plus extrême droite aux régionales. Municipalités PCF, PS en 2020, 2014 et 2001.

Méthodologie qualitative

Terrain : 2021 - 2022

- Identification des collectifs mobilisés et engagés dans une démarche de transition socio-écologique à l'échelle des territoires : transition définie par le fait d'agir sur le monde réel, sur un système complexe d'acteurs (souvent en interaction) (Abbadie 2021), ou par une évolution des modes de vie et des modèles économiques (Renouard 2021), afin de garantir une viabilité et une habitabilité des territoires, tant d'un point de vue environnemental que social ;
- Choix de 5 entrées thématiques, permettant d'avoir une dimension comparative entre associations des différents territoires enquêtés et de représenter au plus près les actions des associations : celles-ci peuvent correspondre à plusieurs thématiques transversales.

Associations rencontrées par commune	Thématiques transversales					
	Alimentation	Mobilités douces	Economie circulaire	Solidarité et insertion sociale	Nature en ville	Education, sensibilisation
Paris 18 ^{ème} : 15	1	0	1	3	9	3
Ivry-sur-Seine : 14	2	1	3	1	6	1
Clamart : 9	0	2	1	1	3	2
Aubervilliers : 10	3	1	4	0	3	2
Total : 48						

Analyse des politiques publiques :

étude des visions que les acteur·rices politiques ont de leur contribution potentielle à une transition socio-écologique juste et du rôle des collectifs de la société civile

Communes enquêtées	Analyse de textes normatifs	Observation d'ateliers de concertation	Techniciens, politiques rencontrés
Paris 18 ^{ème}	<ul style="list-style-type: none"> - Plan Economie Circulaire de Paris 2017 - PLPDMA 2017 	<ul style="list-style-type: none"> - PLU bioclimatique (juin 2021) 	<ul style="list-style-type: none"> • Chargé de mission Démocratie Locale • Directeur de la Vie Associative • Responsable Charte Main Verte • Adjoint chargé des espaces verts et affaires funéraires, de la nature en ville, de la végétalisation de l'espace public • Responsable de la Division Alimentation Durable • 2 Directeurs de centres sociaux
Ivry-sur-Seine	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de Développement Durable 2018 - Propositions issues de la concertation 	<ul style="list-style-type: none"> - Soirée de lancement de la Convention Citoyenne (juin 2021) - Ecologie et féminismes (septembre 2021) - Se déplacer, mobilités et aménagements (septembre 2021) - Economiser, mix énergétique (septembre 2021) - Réduire, réemploi, recyclage (octobre 2021) - Se nourrir, alimentation de qualité pour tous (octobre 2021) - Cohabiter, biodiversité et nature en ville (octobre 2021) - Agir et accueillir les migrants climatiques (octobre 2021) - Soirée de restitution du vote sur les propositions (novembre 2021) 	<ul style="list-style-type: none"> • Adjoint à l'Ecologie urbaine. Coordination de l'intercommunalité • Adjoint à la Démocratie. Assemblée citoyenne. Vie associative. • 3 directeurs de maisons de quartier • Coordinatrice des maisons de quartier • 2 Coordinatrices de la Convention Citoyenne
Clamart	<ul style="list-style-type: none"> - Plan Climat Air Energie Territorial 	<ul style="list-style-type: none"> - Énergies (novembre 2020) - Transports durables (novembre 2020) - Bâtiments et aménagements durables (novembre 2020) - Economie circulaire (décembre 2020) - Atelier de synthèse (janvier 2021) 	<ul style="list-style-type: none"> • Directrice Territoire Durable • Chargée de mission développement durable
Aubervilliers	<ul style="list-style-type: none"> - Plan Climat Air Energie Territorial - Plan Biodiversité 	X	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de maison de quartier • Chargée de mission démocratie locale • Déléguée Générale Transition Ecologique et Résilience
Total :	7	15	20

Premiers résultats

L'enquête qualitative

Une conscience des injustices environnementales variée selon les territoires

- A Aubervilliers et à Ivry, une **forte revendication** de subir des inégalités environnementales, depuis plusieurs années, au sein des associations, via **l'exposition à un environnement pollué et dégradé**, ayant **peu d'espaces verts** :

« Des espaces, des terres agricoles, c'est du vital, du bon sens de se projeter dans l'avenir. Se dire les canicules que j'ai vécues 10 ans auparavant. Nous en Seine Saint Denis la précarité sociale a fait que c'est le département où il y a eu le plus de morts pendant la canicule. Tout ça c'est dans la mémoire collective maintenant, de tous ces aléas à raccorder au changement climatique. » Aubervilliers en Transition, juin 2018

- Dans le 18^{ème} arrondissement, c'est la conscience d'une **inégalité de traitement**, de distribution de l'action publique, mais aussi du **faible accès aux espaces verts** :

« I1 : En fait ce qu'il y a, c'est que c'est toujours pareil, mais il y a des priorisations qui sont faites, nous on le, on l'a vu aussi avec les pistes cyclables qui sont arrivées hyper tard.

I2 : Nous, on a eu les pistes cyclables l'an dernier. (...) On est content d'avoir des pistes, mais ça a pris deux mois de plus que rue de Rivoli par exemple.

I1 : La Rue des Tuileries, elle a été annoncée tout de suite cyclable, enfin vous voyez ? » Collectif pour un Parc Extra Ordener, juin 2021

- A Clamart, une **moindre conscience** des thématiques sociales et des inégalités : quelques associations abordent ce sujet : Les Petits Pois sont Verts (sensibilisation au zéro déchet), Bergeries en ville (ferme urbaine), ou Arpeije, avec son **atelier d'insertion**. Le niveau de vie aisé des habitant.es est considéré comme une opportunité pour l'association d'insertion Arpeije : pouvoir toucher une population à haut capital culturel et social, particulièrement sensible aux enjeux environnementaux.

Une prise en charge de services aux pauvres par les associations :

Des associations traditionnellement engagés sur l'**insertion** se déplacent vers l'**écologie** et revendiquent l'avoir toujours fait :

- Dans le 18^{ème} arrondissement et à Ivry-sur-Seine, **Emmaüs** se pose comme un acteur incontournable :

« On a fêté les 70 ans [d'Emmaüs], il n'y a pas longtemps. Et l'écologie, c'est nouveau pour nous autres, pour la planète. Mais pour Emmaüs, ce n'est pas un mot nouveau. (...) [L'abbé Pierre] Il a construit ce mouvement sur l'écologie. Sur l'écologie. Pourquoi je dis ça ? Parce que l'activité d'une communauté, donc ce qui est commun dans toutes les communautés Emmaüs, c'est ça. C'est ce qu'on appelle la récupération. Et cette récupération a commencé depuis 1954. Donc vous voyez qu'on est en plein dans l'écologie. » Emmaüs Liberté (Ivry), mai 2021

- à Clamart, **Arpeije** prend en charge des populations éloignées de l'emploi, via l'atelier de réparation de vélos, la prise en charge psychosociale, relation avec Pôle Emploi :

« on a des bénéficiaires au titre de l'insertion. (...) Ces bénéficiaires, (...) ils viennent de tout le territoire, mais l'activité psychosociale là que j'évoquais, on fait le 92 et le 78 depuis cette année, on a tout le 92 et tout le 78. (...) On a des psys qui ont des permanences. (...) la plupart des gens nous sont orientés par Pôle Emploi, par peut-être des assistantes sociales dans certains cas, etc. » Arpeije, septembre 2021

Des associations environnementales se déplacent vers le social :

- A Aubervilliers, déplacement également de l'éducation populaire : **Auberfabrik** (culture, sensibilisation), **Collectif de Défense des Jardins des Vertus**, **La Sauge** (nature en ville)
- Ivry-sur-Seine : tentative d'aide alimentaire durant la période COVID, par l'**Etal Solidaire** (paniers AMAP). L'activité principale reste, malgré tout, peu accessible aux foyers fragiles. **La Pagaille** (économie circulaire) permet l'insertion par l'emploi (contrats aidés), la sensibilisation et accès à des produits peu chers.
- Les associations naturalistes (jardins partagés) prennent conscience du social (**Univert**, **Bois Dormoy**, **Ecobox**) et se lancent dans l'éducation populaire, notamment auprès des scolaires, des jeunes du quartier (QPV), via les écoles et centres sociaux.
- Dans le 18^{ème} **le Poulpe** (Economie circulaire) s'adresse à des publics fragiles via : les services sociaux (vestiaires), les bailleurs sociaux (collectes en pieds d'immeuble), l'insertion par l'emploi (contrats aidés, CDDi)

Des pouvoirs publics et un monde associatif en co-construction ?

Une forme de commande publique pour :

Problématique identifiée	Plan	Objectif	Associations créées	Ville / territoire
Parentalité QPV : population éloignée de l'emploi, fragile	Plan de renforcement, 2001	35 centres sociaux en 2022	Rosa Parks Maison Bleue	Paris 18 ^{ème}
Gestion des déchets	Plan Economie Circulaire, 2017	20 ressourceries en 2020 (17 actuellement)	Le Poulpe	Paris 18 ^{ème}
Territoire ayant besoin de faire une transition énergétique			Agence Locale de l'Energie et du Climat	Plaine Commune

Participation citoyenne à Ivry-sur-Seine : Assemblée citoyenne avec la population et les associations

Problématique identifiée	Moyens mis en œuvre	Territoire
Faire comprendre les enjeux du changement climatique (encapacitation via l'éducation populaire)	<ul style="list-style-type: none"> ateliers dans les 4 maisons de quartier Dispositifs ludiques (théâtre, fresque du climat, jardinage, fabrications diverses...) 	Dans chacun des 6 quartiers d'Ivry-sur-Seine (dont QPV)
<ul style="list-style-type: none"> Recueillir les propositions des citoyens (appel aux capacités) Réduire les émissions de GES 	<ul style="list-style-type: none"> 7 ateliers thématiques (Espace Gérard Philippe) Intervention des associations spécialistes Intervention des services techniques Collecte des propositions : atelier post-it (médiateurs) 	Toute la commune
Sélectionner les propositions des citoyens	Plateforme en ligne	Toute la commune
Assurer le suivi et la mise en œuvre des propositions sélectionnées	Comités de suivi	Toute la commune

Une autre forme de coopération avec les pouvoirs publics, à la demande des associations. L'échelon intercommunal ou régional :

- Face à un refus au niveau communal d'améliorer les pistes cyclables, l'association Les Déraillleurs de Clamart s'associe à un réseau intercommunal d'associations de vélo, afin de mieux négocier les jonctions entre les villes (compétence départementale ou régionale). Le projet RER vélo émerge avec la Région : le collectif Vélo VSGP et Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB) Île-de-France négocient la création de pistes cyclables. Leur proposition devient un projet de la Région :

« Pour ce dessin de piste cyclable qui avait été dessiné par des citoyens comme vous et moi, la Région a dit : « OK. Je vous donne 300 millions d'euros pour la réaliser d'ici à 2030. » Donc pour un projet de citoyen, ce qu'eux, ils ont dessiné avec l'aide des citoyens, les autorités mettent 300 millions d'euros dessus. C'est juste incroyable. Il n'y a pas de précédent pour ça. C'est absolument incroyable. » Collectif Vélo VSGP, décembre 2021

- Le Plan Climat Air Energie Territorial, avec Vallée Sud Grand Paris : au moment où VSGP commence à élaborer le PCAET, la concertation se met en marche difficilement (début 2020 : confinements COVID, puis période de réserve électorale liée aux élections municipales). La concertation est contrainte par ces éléments. Les associations n'ont pas été invitées à collaborer au PCAET : une coalition de 40 associations, la CATTE, aux thématiques variées, se crée et devient un acteur incontournable.

« Alors nous, on travaillait avec la CATTE. Ce qui est pratique pour nous, c'est qu'ils travaillent sous représentant thématique de groupe de travail. (...) Et ce qui est pratique, c'est que ça nous permet d'avoir des représentations du coup d'une quarantaine d'associations sous format thématique. Je pense que ça, ça a pas mal facilité aussi les échanges et que c'est pour ça aussi que les élus ont été favorables de continuer à échanger, c'est qu'on n'avait pas une trentaine d'associations qui nous demandaient des rendez-vous. » Salariée VSGP, février 2022

Des pouvoirs publics et un monde associatif en co-construction ? Une certaine conflictualité :

Sujet de dissension	Revendication des associations	Mode d'action des associations	Réponse / action des pouvoirs publics	Ville	Associations concernées	Relation mairie / associations
Végétalisation, création de parcs	Création d'un parc de 3 ha au lieu de 1,5 ha	<ul style="list-style-type: none"> Occupation de place Pétition, réseaux sociaux 	Aménagement du projet Ordener – Poissonnier : 400 logements, 2,7 ha paysagers	Paris 18 ^{ème}	Collectif pour un Parc Extra Ordener	dialogue
Végétalisation, création de jardins	Création d'un jardin partagé	<ul style="list-style-type: none"> Occupation du terrain Création d'association 	Signature Charte Main Verte	Paris 18 ^{ème}	Bois Dormoy	dialogue
Incinérateur d'Ivry / Paris XIII	Réduction du tonnage	<ul style="list-style-type: none"> Pétition Procès Etude toxicologique Solutions alternatives proposées 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction du tonnage de l'incinérateur Collaboration pour expérimenter l'alternative proposée 	Ivry-sur-Seine	Collectif 3R	Dialogue mais « catastrophe » de la « collaboration »
Ligne T10 : Abattage d'arbres dans le Bois de Clamart	Ne pas abattre les arbres	Manifestation => remise en cause de la déclaration d'utilité publique	Expulsion du forum des associations	Clamart	Les Dérailleurs AUT Vivre à Clamart	Dialogue quasi absent
Piscine Jeux Olympiques	Ne pas construire sur les jardins	<ul style="list-style-type: none"> Occupation de jardins Manifestations Pétitions Procès 	Expulsion des jardins	Aubervilliers	Jardins des Vertus	Dialogue quasi absent
Local communal	Rester dans le local	<ul style="list-style-type: none"> Événements culturels Aide aux devoirs 	Expulsion du local	Aubervilliers	Café Collective	Dialogue quasi absent
Subventions	x	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation à l'art, la nature 	Coupes budgétaires	Aubervilliers	Auberfabrik Régie de quartier	Dialogue

Le croisement des résultats quantitatifs et qualitatifs

Les constats :

- un lien entre les inégalités observées et les mobilisations sociales, environnementales des associations des différents territoires ;
- Quelle que soit la prise en charge des inégalités, le lien aux politiques est structurel : l'action des associations dépend des relations et du type de politiques mises en place (au niveau communal, territorial, départemental, régional) :
 - ❖ Des actions associatives qui fonctionnent : La Sauge, Le Poulpe, La Pagaille, collectif VSGP...
 - ❖ Des actions en butte avec les pouvoirs public : Les Dérailleurs, collectif de défense des jardins des Vertus, collectif pour un Parc Extra Ordener...
- Ces premières réflexions vont faire l'objet de développements ultérieurs avec l'équipe quanti.

A venir :

- Analyse de contenu des entretiens, avec le logiciel Iramuteq : repérage des récurrences de thématiques dans les discours des associations et politiques enquêtés ;
- Triangulation via le croisement de la codification des mobilisations et modes d'action des association, avec les caractéristiques socio-démographiques des territoires à l'échelle des IRIS.



En conclusion

Des relations entre **pouvoirs publics et associations** contrastées :

- A Ivry-sur-Seine, prise de conscience climatique, avec des pouvoirs publics (élus et techniciens) et des associations fortement convaincus que l'adaptation au changement climatique est nécessaire. Les associations ont des revendications pour que les pouvoirs publics aillent plus loin dans leur démarche, mais il y a une reconnaissance de la compétence des associations par les pouvoirs publics (Convention Citoyenne).
- Dans le 18^{ème} : une recherche de co-construction de politiques publiques par les pouvoirs publics, en s'appuyant sur les compétences des associations, mais dont la co-construction a ses limites (PLU bio-climatique).
- A Clamart, au niveau communal, le dialogue est limité entre associations et pouvoirs publics, qui reconnaissent peu les compétences des associations. Une co-construction a lieu malgré tout au niveau intercommunal (PCAET et RER vélo), sur des sujets transversaux et dans le cas de coalitions d'associations.
- A Aubervilliers, la volonté politique, au niveau communal, tente de déconstruire un tissu associatif riche et prenant en charge les inégalités socio-environnementales. Le milieu associatif est fortement déséquilibré. L'échelon territorial montre une reconnaissance des compétences associatives, mais la co-construction n'est pas nécessairement utilisée pour mener ces politiques

Une **prise en charge inégale des injustices environnementales** par les associations :

- À Clamart, la question est peu abordée par les enquêtés : certains militants ont les capacités à travailler sur le cadre de vie et les changements de pratiques des pouvoirs publics et de la population en général, mais la volonté n'est pas d'encapaciter des publics fragiles, tenus à l'écart des dispositifs de participation pour des raisons sociales, politiques ou environnementales.
- A l'inverse, le 18^{ème} arrondissement, Aubervilliers et Ivry-sur-Seine montrent des associations ayant une forte volonté d'encapaciter des publics fragiles, par diverses stratégies de sensibilisation et d'empowerment. Les associations tentent de compenser un faible accès aux ressources naturelles par diverses pratiques.



Valorisations scientifiques

Congrès :

- **ASRDLF / Sciences Po Rennes** : « *CIVIC ACT 2 - Action publique locale et mobilisations collectives dans le Grand Paris : la place des inégalités socio-environnementales* » (30 juin 2022)
- **UGI / Paris I** : « *CIVIC ACT 2 - Action publique locale et mobilisations collectives dans le Grand Paris : la place des inégalités socio-environnementales* » (19 juillet 2022)
- **Toronto Conference on Earth System Governance / University of Toronto**: « *Governing and mobilizing for climate justice in the metropolis: A comparative view from Paris and Tel Aviv* » (21 – 23 octobre 2022)
- **GIS démocratie et participation / Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord** : « *CIVIC ACT 2 : mobilisations et participations citoyennes dans le Grand Paris : contributions à une démocratie écologique face aux inégalités environnementales* » (24 novembre 2022)
- **Colloque final** : « *Comment faire atterrir la justice climatique ? Comment les pouvoirs publics et la société civile travaillent ensemble sur la prise en compte des enjeux socio-environnementaux ?* » (5 décembre 2022)

Annexes

Données socio-démographiques par communes (2018)

	Paris 18 ^e	Aubervilliers	Clamart	Ivry-sur-Seine
Taux de chômage des 15 – 64 ans	12,1	22,1	10,4	15,5
Part des cadres (%)	30,06	8,86	32,87	20,54
Part des ouvriers (%)	10,27	29,75	10,22	18,53
Part des personnes immigrées dans la population (%)	23,66	41,21	13,94	28,08
Part de la population âgée de 15 ans ou plus non scolarisée, diplômée du supérieur (%)	52,45	19,18	45,72	34,39
Part de la population âgée de 15 ans ou plus non scolarisée, dont le diplômé est inférieur ou égal au bac (%)				
Part des ménages propriétaires (%)	33,74	22,03	50,89	27,50
Part des ménages locataires d'un logement du parc privé (%)	46,47	34,69	19,09	32,65
Part des ménages locataires d'un logement du parc social (%)	16,56	33,50	27,14	36,77
Part des ménages fiscaux imposés (%)	63,10	32,00	69,00	51,00
Revenu médian (€, inférieur au 2 ^{ème} quartile)	22 830	11 140	28 330	17 140

Mode d'Occupation des Sols par communes (2017)

en %	Paris 18 ^e	Aubervilliers	Clamart	Ivry-sur-Seine
Forêts	0	1,09	23,57	0
Milieux semi-naturels	0	0,20	0,40	0,40
Espaces agricoles	0	0	0,04	0,65
Eau	0	1,20	0,15	2,83
Espaces ouverts artificialisés	9,44	11,49	12,06	19,99
Habitat individuel	0	4,62	32,6	5,12
Habitat collectif	48,39	29,81	13,98	21,59
Activités	8,06	31,41	5,44	27,45
Equipements	10,52	11,66	5,75	8,69
Transport	22,71	6,04	5,56	11,93
Carrières, décharges et chantier	0,87	2,49	0,46	1,34

Annexe

Des pouvoirs publics et un monde associatif en co-construction ? Une forme de commande publique :

- **Dans le 18^{ème} arrondissement**, une forme de commande publique, pour la **création de centres sociaux** (35 au total en 2022, le **Plan de renforcement** de 2001 prévoit des centres sociaux pour les **quartiers en difficulté, QPV, questions de parentalité et insertion**), dont Rosa Parks, créé en 2017 :

« Quand DELANOË a été élu, il y a eu le projet, ils avaient le projet d'ouvrir, je crois que c'était une dizaine de centres sociaux. Et du coup, quand la ville a décidé de réaménager les entrepôts Macdonald donc en 2009 - 2010, l'idée était d'y implanter un local associatif et en accord avec la CAF du coup, ils l'ont fléché pour que ce soit un centre social. Donc l'idée initiale, la commande initiale, c'était une commande publique. » Centre Social Rosa Parks, février 2022
- Pour la **création d'une ressourcerie** dans le 18^{ème} arrondissement (objectif de 20 ressourceries en 2020 à Paris, selon le **Plan Economie Circulaire de Paris** de 2017, soit 1 par arrondissement : **problématique de gestion des déchets**), Le Poulpe, créé en 2020 :

« le REFER [Réseau Francilien du Réemploi] avait un projet ici, a été sollicité par la mairie du 18ème. Il faut savoir qu'au niveau mairie centrale de Paris, [elle] s'était fixé l'objectif d'une ressourcerie par arrondissement à horizon 2020. (...) donc du coup il y avait vraiment une volonté politique très forte au niveau mairie centrale et ici, localement dans le 18ème parce que c'est là où a été fondé la première ressourcerie historique qui était Interloque, Interloque qui a fermé. Et du coup, ils voulaient absolument qu'il y en ait une nouvelle. Donc le REFER et la mairie ont su que ce lieu était euh vacant (...). Et du coup, quand ils ont vu que ce lieu était libre, ils ont négocié avec Élogie-Siemp qui est donc le bailleur social qui a les immeubles qui sont dessus (...) pour que ce lieu soit réservé pour... (...) Pour une ressourcerie. » Le Poulpe, mars 2021
- **A Plaine Commune**, pour la **création de l'ALEC** (Agence Locale de l'Energie et le Climat, créée en 2012), commande du Département, Région, Métropole du Grand Paris :

« L'ALEC de Plaine Commune est une association indépendante, portée politiquement par le territoire de Plaine Commune en tant qu'EPT, mais de plus en plus aussi financée, notamment par la métropole du Grand Paris et puis un tissu de partenaires publics [Département, Région]. (...) On fait l'accompagnement stratégique du territoire sur cette question d'adaptation climatique et de résilience et de transition. (...) . Il y a un service dédié à l'EPT qui s'appelle l'écologie urbaine. Il y a de plus en plus des compétences dans les villes du territoire. » ALEC Plaine Commune, novembre 2021

Annexe

Des pouvoirs publics et un monde associatif en co-construction ? Via la participation citoyenne, le cas d'Ivry :

- A **Ivry-sur-Seine**, en parallèle et au-delà de cette « collaboration » des pouvoirs publics avec les associations, les premiers ont une volonté d'**encapacitation** des habitants, via leur **participation** à la **convention citoyenne** :

« On a toujours travaillé vraiment dans une démarche d'éducation populaire. Comment on met à disposition des habitants du quartier des outils pour construire collectivement, pour s'exprimer, pour réfléchir collectivement. Ça passe beaucoup par la pratique culturelle, notamment, mais pas que. (...) nous, notre travail, et notamment pour rebondir du coup dans toute cette conférence climat qui va amener à l'assemblée citoyenne, c'est comment on arrive à faire émerger et à créer une prise de conscience, une réflexion collective sur le fait que ces enjeux-là [les enjeux climatiques] touchent tout le monde. Des plus aisés aux plus précaires, de la ville à, enfin au jardin, mais je n'en sais rien, tout le monde » Directeur de la maison de quartier Ivry Port, mai 2021

- A **Ivry-sur-Seine**, la volonté des pouvoirs publics se concentre sur les **capabilités** de la population, en tentant de donner accès à la participation de tous et de toutes à cette conférence Climat. Plusieurs moyens :
 - ❖ les maisons de quartiers (populations défavorisées),
 - ❖ mailing aux associations de la commune,
 - ❖ ateliers dans un lieu institutionnel (Espace Gérard Philippe).
- La prise en compte des contributions des citoyens fait l'objet de comités de suivis à venir : en juin et juillet 2022.

Des pouvoirs publics et un monde associatif en co-construction ? Une certaine conflictualité :

- **A Paris**, sur certains thèmes, avec certains acteurs : exemple de la création de parcs urbains (concertation Ordener – Poissonniers) :
« nous, on est arrivé avec un positionnement plus radical en disant « on veut un parc ». Et donc on s'est appelé le Collectif Un Parc Extra Ordener parce qu'en fait visuellement et enfin, il fallait afficher cette ambition de vouloir un parc. ». Collectif pour un Parc Extra Ordener, juin 2021
- Qui implique des modes d'action variés de la part des associations. Dans le 18^{ème} arrondissement :
*« I2 : On a fait une opération, (...) on a créé un parc sur la place de la mairie [du 18^{ème} arrondissement] donc...
I1 : On a fait une occupation sauvage de la place de la mairie.
I2 : on a fait venir une fanfare, il y avait 600, 500 personnes à un moment, enfin vous voyez ? Donc... »*. Collectif pour un Parc Extra Ordener, juin 2021
- **A Ivry-sur-Seine**, la co-construction est ressentie différemment du côté associatif et du côté public. L'association parle d'une collaboration catastrophique : :
« Et cette expérience [l'expérimentation de la collecte des biodéchets avec la mairie], c'est une catastrophe pour nous puisqu'en fait, ça va être la démonstration de l'échec des politiques de collecte des biodéchets en porte à porte et c'est exactement ce que le Sycotom veut obtenir comme résultat pour justifier en fait la construction des usines en disant que les citoyens sont incapables de faire par eux-mêmes la collecte des biodéchets et qu'il faut absolument que cela soit fait de manière industrielle si on veut que ça marche dans des zones denses comme les nôtres (...). » Collectif 3R, novembre 2020
- Tandis que les élus d'Ivry-sur-Seine parlent de l'association comme étant un **partenaire** pour leur « collaboration » :
« Aujourd'hui, on, on a passé une phase de collaboration, on n'est plus dans le même rapport qui était une association, quand même qui disait : « Bon, la bataille politique, quand même, vous exagérez, etc. » Là, (...) ils sont déjà totalement partie prenante de notre expérimentation sur les biodéchets puisque ils portent le travail avec le, le T12 et nous, sur la formation des citoyens, l'accompagnement, etc. On a des comités de pilotage partagés avec eux, etc. » Clément Pécqueux, élu à l'Aménagement,

Des pouvoirs publics tournant le dos aux associations. L'échelon communal :

- A **Aubervilliers**, depuis l'élection de juin 2020, le **changement de majorité** (PCF => UDI) occasionne un changement drastique : des coupes budgétaires (Régie de quartier, Auberfabrik) et une expulsion d'une association de son local (Collective) :

« Ce qui s'est passé, c'est qu'on a vraiment été pris de court, parce qu'en fait, ces dates de conventions [d'occupation du local], on les connaissait, tout le monde les connaissait. Il y avait quand même un rétroplanning technique. C'est-à-dire que six mois avant la rupture de convention, il fallait que le propriétaire avise la mairie s'il voulait changer le projet, trois mois avant la fin des conventions, il fallait que la ville avise l'association, etc. Donc, en fait, quand on fait la rentrée en août, la blague, c'est qu'on était quand même en train de rédiger une offre d'emploi. Donc, on n'était pas du tout dans ce scénario-là, personne ne l'était. Le café avait réussi à obtenir une extension de sa terrasse, il y avait eu un aménagement de parking vélo qui avait été mis. (...) Et ce qui s'est passé, c'est qu'on a reçu, voilà cette notification administrative d'une personne qui ne connaissait pas le dossier et qui faisait juste son travail en disant : « Bon, vous n'avez pas un sujet. » Et donc là, on a essayé de prendre contact avec la ville. Et on est tombés sur tous les réponders possibles et imaginables. Donc en fait, et là, bon, c'était fin août, on commence à prendre la mesure de la situation, en effet, on nous dit : « Oui, vous pouvez contester la notification, mais en fait, bon, vous n'échapperez pas à l'expulsion et après, voilà, juridiquement, on peut très bien aussi vous reprocher de ne pas aller chercher votre courrier. » Collective, janvier 2022

- A **Clamart**, une fin de non recevoir, avec **l'expulsion d'associations** du forum des associations (Les Dérailliers, AUT, Vivre à Clamart) :

Le maire critique le rôle politique des associations proches des milieux écologistes. Un conflit a opposé la municipalité actuelle, orientée à droite (UMP, puis LR puis Libres !) et trois associations (les Dérailliers, Vivre à Clamart, Association des usagers des transports-AUT) sur le projet du tramway T10, dont le tracé traverse le Bois de Clamart : la manifestation organisée par les trois associations est sanctionnée de l'expulsion de celles-ci du forum des associations.